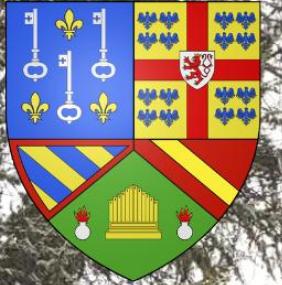
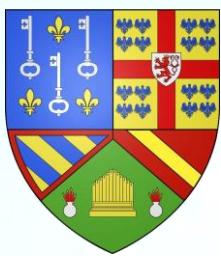


Bulletin municipal d'Héry



Janvier / Février 2026 - n°490



Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL N°490

Directeur de rédaction :

Patrick ROUSSELLE

Adjointe de rédaction :

Sylvie DELCROIX

Comité de rédaction :

Cécile NICOLLAS

Isabelle DESPLATS

Caroline FROMONOT

Alexandra POTHERAT

Marc-Antoine MERTZEISEN

www.mairie-herv89550.fr

www.facebook.com/villedhery/

P 3	Vœux 2026
P 7	Vie locale
P 16	Communauté de communes
P 19	Etat-Civil 2025
P 20	Vie pratique
P 22	Mémoire d'Héry
P 24	Idées recettes
P 25	Vie associative
P 34	Agenda
P 35	Manifestations 2025
P 36	Infos pratiques

Bonne année 2026



Chers Hérissoisses, Hérissois

Avant de se projeter sur cette toute nouvelle année qui commence, je vais vous faire un point sur toutes les actions menées en 2025 avec mon équipe municipale et de tous les services qui assurent le bon fonctionnement de notre collectivité.

Encore une année pleine d'engagements.

Aménagement du belvédère et jeux de boules, déconstruction de la grange « Gazeaux », aménagement de la salle des jeunes, réalisation de la terrasse maison des associations, aménagement d'un appartement pour accueillir un médecin junior, acoustique à la cantine, aménagement de l'accueil mairie, climatisation installée dans quatre salles de classe, dans la supérette et dans la boutique Boulang' Héry, installation de panneaux photovoltaïques sur toiture des écoles et du CLSH pour de l'autoconsommation, reprise complète de la toiture du vieux bâtiment de maternelle, création d'un trottoir route d'Auxerre aux Baudières pour la sécurisation des collégiens.

Travaux en cours sur les bâtiments de la maternelle avec la création d'un dortoir, mise en place d'un système de ventilation et reprise du sol au plafond de la classe grande section. La fin des travaux est prévue en juin 2026. Etude d'aménagement de sécurité routière aux abords de la maison de santé (plateau surélevé, chicanes) avec l'ATD, poursuite des études pour les bassins de rétention, poursuite des études de la continuité écologique du Serein, des investissements à hauteur de 400 000€.

Création d'un SIVU avec les communes d'Héry, Seignelay, Hauterive, Mt St Sulpice et Chemilly/Yonne pour un projet de construction d'une micro-crèche à Seignelay. Les entreprises installées sur ces communes ont été associées à ce projet également.

Je n'oublie pas la communauté de communes, la CCSA qui, depuis le 1^{er} janvier 2025, a pris la compétence eau potable et assainissement. Dans ce cadre, les travaux d'interconnexion d'eau potable Seignelay/Héry viennent de se terminer. La maison de santé devrait ouvrir ses portes au mois d'avril. Des travaux de voirie en enrobé ont été réalisés rue Traite Femme et chemin de la pyrotechnie.

Une année avec beaucoup de réalisations. Je voudrais faire un petit focus sur quelques points.

Un point sur notre service jeunesse qui vient de trouver son rythme de croisière. Une bonne vingtaine de jeunes qui prennent des initiatives et des responsabilités, bien-sûr sous le contrôle de deux responsables encadrants, ont pu vivre différentes expériences comme un stage de survie mais aussi la sensibilisation à l'intelligence artificielle.

Une autre situation, elle, bien plus difficile que viennent de vivre M. et Mme Yeremiyew avec l'effondrement de leur salle de séjour qui a fragilisé leur maison.

Une grande pensée pour Bernard BELARGENT, notre « Belot », qui nous a quitté si subitement. A notre regretté Jean-Max, curé si sympathique et apprécié de tous.

2026 est arrivé. Dès demain 4 agents recenseurs vont parcourir les rues du village et du hameau des Baudières. Opération importante pour notre collectivité afin de connaître au plus près le nombre d'habitants car en découle directement l'aide de l'état, la DGF.

2026 c'est aussi un rendez-vous aux urnes pour l'élection des nouveaux conseillers municipaux les 15 et 22 mars.

Mes chers amis, avant de regarder vers l'avenir, je tiens à exprimer toute ma gratitude à celles et ceux, qui par leur engagement au quotidien, ont permis de traverser ces 6 années pleines d'embûches, la crise sanitaire de la Covid 19, la guerre en Ukraine, l'inflation, et cette crise politique qui dure et qui met à mal toute notre économie et retarde nos projets d'investissements, les aléas climatiques, canicule et sécheresse. Nous avons avancé pas à pas et trouvé les clés à chaque étape.

A mon équipe municipale pour son dévouement, son assiduité, son dynamisme et le respect de nos projets annoncés il y a 6 ans. A tous les personnels communaux, leur réactivité, leur sens du service public. Aux associations pour votre rôle essentiel dans le lien social, la richesse de notre vie collective. Au corps enseignant pour son engagement auprès des enfants, pour la transmission des savoirs et des valeurs. La Communauté de communes, le Département, la Préfecture pour leurs aides indispensables à la réalisation de nos projets. Sans oublier les acteurs locaux, les commerçants, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les responsables industriels, vous, les acteurs essentiels de notre dynamisme économique sur qui repose la vitalité de notre commune dont les équipements surprennent beaucoup de visiteurs, je tiens à vous dire merci.

Un mot aussi pour remercier la gendarmerie, la police municipale mutualisée, les Sapeurs-Pompiers, nos premiers protecteurs toujours attentifs et à l'écoute du moindre petit fait.

Aux villageoises et villageois de m'avoir fait confiance il y a six ans. Une grande fierté pour moi et heureux d'avoir mené à bien ce mandat avec ténacité et détermination pour le bien de notre village d'Héry. Une belle histoire, une belle aventure humaine pour moi qui se termine.

Oui, vous venez de comprendre, en 2026 je ne serai pas candidat à ma succession. La campagne électorale est ouverte. Laissons la place à la démocratie, laissons les futurs projets mûrissent. Je ne ferme pas la porte, je pense que je peux encore aider pour la belle cause communale. Déjà 31 ans de bons et loyaux services, il y a encore de beaux dessins à concrétiser.

2026 toujours pas de budget national voté. En vue baisse brutale des dotations de l'état, des secteurs en danger, BTP et autres, les collectivités devront emprunter pour financer leurs projets, cyberattaques récurrentes qui fragilisent notre économie, nos hôpitaux, nos ministères, campagne de désinformations, la crise agricole qui perdure dans le temps, instabilité géopolitique, tensions, guerres, remises en cause des alliances traditionnelles.

Sans oublier ce nouvel outil, l'IA, qui occupe une place croissante dans nos vies. Elle ouvre des possibilités et soulève des questions. Soyons attentifs, identifions les réalités.

Des années bien compliquées qui se profilent. Comme on le dit restons POSITIF.

Il est l'heure pour moi maintenant de vous souhaiter une bonne année à toutes à tous, aux personnes seules et isolées, aux personnes hospitalisées, aux personnes en Ehpad, à notre jeunesse que je n'oublie pas.

Meilleurs vœux à tous

L'année 2025 en quelques chiffres



VOIRIE - ENVIRONNEMENT

Panneaux photovoltaïques écoles

16 000 €

Panneaux photovoltaïques CLSH

20 800 €

Etudes bassins de rétention

38 400€

Terrasse maison des associations

24 800€

Belvédère

144 000€

Mail

11 600€

Déconstruction grange

14 700€

Trottoirs rue d'Auxerre

16 800€

Étude aménagement sécurité aux abords de la maison de santé

3 000€

PATRIMOINE



Climatisation (écoles, supérette boulangerie)

35 100€

Frigidaires supérette

10 500€

Accueil Mairie

9 000€

Acoustique cantine

8 000€

Aménagement logements étudiants

6 000€

ENFANCE-JEUNESSE



Réhabilitation école maternelle et déménagement

862 400€

Toiture école maternelle

66 100€

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

Etaient présents : C. FROMONOT, P. GUERIN, T. HUOT, T. LEFORT, P. MASSE, S. MERCIER, A. MUZIOT, C. PARET, F. PORCHER, A. POTHERAT, A. ROLLET, P. ROUSSELLE, MC SAMPIC

Étaient absents excusés : C.CORNELIS (pouvoir à P. ROUSSELLE), S. DELCROIX (pouvoir à C.PARET), I.DESPLATS (pouvoir à S. MERCIER), P.GONCALVES (pouvoir à MC SAMPIC), J.MALON (pouvoir à A.ROLLET)

Le conseil a commencé à 19 heures 30. Séance levée à 21 heures.

1 – ADMINISTRATION GENERALE

Vente logement Domansy

N° DEL2025/58 : Vente logement Domansy – 6 rue du Chien Pendu

DOMANYS, bailleur social, continue la vente de ses logements. Le logement situé au 6 rue du Chien Pendu est proposé à la vente et DOMANYS demande que la commune donne son avis à ce sujet.

Le Conseil Municipal, avec 2 voix CONTRE (P. GUERIN, A. MUZIOT) et 15 abstentions, **DONNE** un avis défavorable à la vente du logement 6 rue du Chien Pendu.

2 – FINANCES ET PERSONNEL

Règlement intérieur des services communaux

N° DEL2025/59 : Règlement intérieur des services communaux

Le règlement intérieur recense toutes les règles applicables au sein de la collectivité territoriale ou de l'établissement public par l'ensemble des agents. Celui-ci est vivement conseillé aux employeurs territoriaux dans la mesure où il permet de contribuer au bon fonctionnement des services.

Le règlement intérieur fixe ainsi les règles notamment en matière de santé et de sécurité, de discipline, d'organisation du travail, d'absence, d'utilisation des locaux et des équipements, etc.

Vu l'avis favorable du Comité Technique du CDG de l'Yonne en date du 11 décembre 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **VALIDE** le règlement intérieur présenté.

Retrait de la délibération n°2025/55

N° DEL2025/60 : Retrait de la délibération n°DEL2025/55 portant sur la suppression d'un poste d'agent de maîtrise et création d'un poste de technicien

M. le maire informe que le Centre de Gestion refuse l'avancement de grade d'un agent au grade de technicien puisque son dossier de promotion interne n'a pas été validé ou qu'il n'a pas passé le concours correspondant.

M. le maire regrette de ne pouvoir gérer l'évolution de carrière de son personnel plus aisément.

En conséquence, il est demandé que la délibération n° DEL2025/55 soit retirée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **VALIDE** le retrait de la délibération n°DEL2025/55.

Subvention exceptionnelle – Animations d'Héry

N° DEL2025/61 : Subvention exceptionnelle – Animations d'Héry

L'association Animations d'Héry a organisé son traditionnel Marché d'Automne en septembre. Après un bilan mitigé, il s'avère que les résultats sont inférieurs aux résultats escomptés. L'association demande à la commune une subvention exceptionnelle pour palier à ce déficit.

M. le maire propose une subvention de 1000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **VALIDE** une subvention exceptionnelle de 1000 € pour l'association Animations d'Héry.

Subvention 2026 CLSH

N° DEL2025/62 : Subvention 2026 – Association « Les Petits Hérissons »

L'association « Les Petits Hérissons » dont le siège est à Héry (89550) a pour objet le service périscolaire et extra-scolaire.

Dans le cadre de son activité, elle a sollicité auprès de la commune, une aide financière de 105 790€, soit 55% de la masse salariale prévisionnelle 2026 (192 345 €).

Vu la demande en date du 21 novembre 2025, et compte tenu de la nature de l'activité qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 16 voix POUR et 1 abstention (T. LEFORT) :

ACCORDE à l'association « Les Petits Hérissons » une subvention de 105 790€ pour leur activité de Centre de Loisirs. Cette dépense sera imputée au chapitre 65 en 2026.

SIGNE avec l'association la convention annexée

AUTORISE le maire ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires.

Autorisation d'engagement et mandatement des investissements avant le vote du budget

N° DEL2025/63 : Autorisation d'engagement et mandatement en investissement – budget communal

M. le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 – art. 37 (VD)

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

BUDGET COMMUNAL

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 1 906 000 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 476 500 €, soit 25% de 1 906 000 €.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitre 21

D2188 Matériel divers 20 000 €

Chapitre 23

D2313 Réhabilitation maternelle 90 000 €

TOTAL = 110 000 € (plafond autorisé : 476 500 €)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **ACCEPTE** les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

3 – TRAVAUX

Travaux de réhabilitation de l'école maternelle – avenants

N° DEL2025/64 : Travaux école maternelle - avenants

Suite à la démolition de l'ancien dortoir accolé au bâtiment « ancien » de la maternelle, la commune a demandé un diagnostic solidité. Il s'avère que des travaux de réhabilitation sont nécessaires. Il a été décidé d'engager des travaux de rénovation dans la classe de grande section, la salle d'activités et les sanitaires.

L'estimation des travaux s'élève à 175 000 €HT. Une prestation supplémentaire liée à la ventilation double flux s'élève à 35 000 € HT.

Les avenants au marché initial proposés sont les suivants :

		ENTREPRISE	AVENANT	OPTION
LOT 1	TERRASSEMENT	TED	21 909.79 €	
LOT 3	GO RAVALEMENT ITE	GEBAT	38 026.43 €	
LOT 4	ETANCHEITE COUVERTURE ZINGUERIE	DURY	28 244.75 €	9 369.70 € Fenêtre de toit bât A
LOT 5	MENUISERIES EXTERIEURE	TURROU	4 562 €	
LOT 6	MENUISERIES INTERIEURES	GUILLEMOT	7 943 €	1 070 € Placard acoustique pour ventilation
LOT 7	DOUBLAGES PLAFONDS CLOISONS	WE SOL'D	28 573.62 €	
LOT 8	PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION		En attente	En attente
LOT 9	ELECTRICITE - SSI	APAGELEC	17 059.65 € 18 709.35 €	2523.60€ Ajout appareillage
LOT 10	CARRELAGE FAIENCES	FAGES BOSCH	12 455.20 €	
LOT 11	PEINTURE	DELAGNEAU	3 861.07 €	
TOTAL			181 344.86 €	12 963.30 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **VALIDE** les avenants présentés ci-dessus.

Conduite de gaz au Dojo

M. le maire informe l'assemblée que des sondages ont été réalisés afin de définir si la conduite de gaz a bien été déplacée lors des travaux de construction du Dojo en 2001. Il a été confirmé que la conduite se situe le long du bâtiment côté parking. Les plans sont conservés aux archives dans le dossier « dojo ».

M. PORCHER rejoint l'assemblée à 20h15.

4 – AFFAIRES SCOLAIRES - JEUNESSE - ANIMATIONS

Compte-rendu du groupe de travail « En la mémoire de » du 10 décembre

Mme SAMPIC et Mme FROMONOT font un compte-rendu de la réunion.

Espace Robert Dhéry

Il sera situé aux abords de la mairie et inclura la salle des jeunes, le local Boulang'Héry, la salle des associations, la salle couture et le citystade. Des noms de films seront donnés aux lieux préalablement cités. Des plaques seront apposées sur les bâtiments. Une plaque résumant la vie de Robert Dhéry sera posée dans la cour de la mairie.

Bibliothèque

Suite au legs d'Antoine Saracino à la commune, et pour honorer sa mémoire et son goût pour la culture, la bibliothèque prendra le nom de « Les livres d'Antoine ».

Stand de Tir

La société de tir a demandé si le bâtiment du stand de tir peut porter le nom du fondateur de l'Association, Lucien Gadron. La commission donne son accord.

Stade de foot

L'Etoile Sportive d'Héry a demandé à la commune que le stade porte le nom d'André Guillon, fondateur de l'association. La commission valide cette demande.

Une inauguration sera organisée pour ces 4 sites.

5 - ENVIRONNEMENT

Prévention des inondations dans l'Yonne

L'Etablissement Public Seine Grands Lacs et le Syndicat Mixte Yonne Médian organisent une consultation publique jusqu'au 25 décembre (www.seinegrandslacs.fr) concernant les actions de prévention des inondations.

6 – COMMUNAUTE DE COMMUNES SEREIN ARMANCE (CCSA)

Interconnexion Héry/Seignelay

Les travaux ont débuté mais sont, aujourd'hui à l'arrêt. En effet, la SAUR n'a pas reçu les tuyaux nécessaires à l'avancée du chantier. La durée prévisionnelle, or aléa, est de 1 mois.

Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2026

2026		2025	
Déléguataire	Eau potable (HT)	Assainissement (HT)	Eau potable (HT)
- Abonnement	40 € 0.8910€/m3	40€ 1.88€/m3	50 € 1.1919€/m3
- Variable			13 € 0.3308€/m3
CCSA	36.97€ 0.58€/m3	45€ 0.92€/m3	25€
- Fixe			
- Variable			
Performance réseaux	0.114€/m3	0.1488€/m3	0.095€/m3
<i>Simulation pour une consommation de 120m3</i>	267.17 €	438.86 €	

Travaux de voirie 2026

Les travaux de voirie réalisés par la CCSA en 2026 porteront sur le parking de la salle polyvalente, la place des Vignes en enrobés et la ZA rue Philipponne en gravillonnage.

Maison de Santé

Une visite avec les professionnels de santé a eu lieu le 6 décembre pour finaliser les installations intérieures.

L'ouverture de la maison de santé est prévue en avril 2026. Les dentistes, quant à eux, pourront intégrer le bâtiment fin du 1^{er} semestre 2026.

7 – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Recensement de la population

Du 15 janvier au 14 février 2026

Pylône Bouygues

La commission urbanisme a donné un avis favorable pour l'installation d'un pylône Bouygues. Il convient de proposer soit l'implantation du pylône à côté de l'existant ou la mise à disposition d'un autre terrain communal.

Les élus proposent que le pylône soit installé à côté de l'existant. Ils alertent tout de même sur le manque de place le long de la rue du Bois pour un fourreau d'alimentation.

Bouygues se chargera de l'étude de faisabilité en tenant compte de tous ces éléments.

Fibre aux Baudières

Mme POTHERAT demande pourquoi certains habitants des Baudières ne peuvent pas être raccordés à la fibre et s'inquiète pour l'avenir quand le réseau cuivre sera supprimé.

M. le maire indique que, lors des travaux de génie civil aux Baudières il y a plus de 10 ans, des fourreaux entre les chambres France Télécom n'ont pas été mis. Ce constat a été fait dernièrement lors d'un sondage par Yconik, en charge du déploiement de la fibre dans le Département.

A ce jour, ni Orange, propriétaire des réseaux, ni Yconik ne s'engagent pour la prise en charge financière des travaux nécessaires.

Le problème a été remonté à M. Corniot, maire de Seignelay et vice-président CCSA en charge du numérique.

HOMMAGE À JEAN-MAX

Disparu le 23 octobre 2025, Jean-Max Gailledrat, ancien prêtre de notre commune, a profondément marqué la vie locale par son engagement, sa présence attentive et son humanité.

Afin de lui rendre hommage, nous proposons aux lecteurs de (re)découvrir l'interview qu'il avait accordée au bulletin municipal en avril 2022, témoignage précieux de son parcours, de ses convictions et de son lien sincère avec les habitants.

Pourquoi êtes-vous venu à Héry ?

Quand j'ai atteint mes 77 ans, j'étais à Cerisiers depuis 1999, au service de 43 villages du Sénonais entre Sergines et Arces. J'ai pensé que j'avais l'âge de prendre ma retraite, je l'ai signalé à l'évêque en lui demandant de rester dans un village. Quelques-uns pouvaient m'accueillir dont Héry. Je pouvais choisir...

Héry était placé dans l'Auxerrois, région où j'avais sans doute le plus d'amis, rencontrés pendant de nombreuses années dans des groupes de chrétiens.

J'avais collaboré pendant toute une partie de ma vie avec des prêtres de la Mission de France et je me sentais proche de leurs choix. Or Pontigny, tout proche, est le centre de la Mission de France : j'étais heureux de pouvoir encore collaborer avec eux.

Autre raison : Hauterive était le lieu de naissance de ma grand-mère, Seignelay celui de mon grand-père. Je me voyais déjà faire de la généalogie et retrouver la trace de cousins inconnus : illusion de nouveau retraité. Mon imagination a tourné court. Les occupations m'ont orienté autrement.

Comment avez-vous été accueilli à Héry ?

Depuis que je suis prêtre j'ai presque toujours vécu à la campagne. J'aime le contact simple qu'on a dans les villages. J'ai été favorisé par ma situation entre l'église, la mairie et... le cimetière ! Beaucoup m'ont vite situé et souvent, dans les premiers échanges, venait vite le souvenir de certains des curés qu'ils avaient connus : « L'abbé Un tel... il était gentil ! ». Les bonnes impressions se disent plus facilement que les mauvaises ! C'est l'abbé Maes dont j'ai le plus souvent entendu parler : 45 ou 50 ans de présence, cela marque un village.

Mais Héry n'est pas un petit village où tout le monde se connaît. Chacun a son réseau et les occasions de rassembler tout le village ne sont pas nombreuses. C'est dans ces rencontres qu'on peut faire davantage connaissance de la population (11 novembre, 14 juillet, fête du P'tit Louis). Dans ces rassemblements, j'ai rencontré un très bon accueil. Mais il faut dépasser une certaine timidité : pour les personnes d'un certain âge l'image du prêtre représente un peu l'autorité à qui il fallait obéir, pour les plus jeunes un homme mystérieux.

Votre implication dans Héry ?

On ne peut pas se plaindre d'être mal accueilli, si on ne s'implique pas dans la vie de la commune. À Cerisiers, je participais au groupe de gym. Cela a été mon premier souci de m'inscrire à celui qui existait ici, animé par le judo. À l'époque c'était Jacques Martin le responsable. J'en fais toujours partie, je suis un peu le grand-père au milieu de ces dames de 15 à 25 ans plus jeunes. J'avoue que c'est de plus en plus dur, mais Véronique la responsable s'adapte aux possibilités de chacun. Je participe également à un autre groupe plus spécifique pour les personnes âgées. Tous les deux m'aident pour me maintenir en forme. Aujourd'hui, ils me semblent indispensables.

J'essaie de répondre à un certain nombre d'invitations qui concernent la population du village, d'assister autant que je le peux aux réunions du Conseil Municipal. Et puis, la place du village est un lieu de vie assez extraordinaire où se côtoient toutes les générations. Dès que je franchis ma porte, je rencontre les enfants de l'école et leurs parents et enseignantes, les jeunes sur la place, les boulistes sur leur terrain, éventuellement les membres de l'atelier de couture ou de dentelles.

Qu'est-ce que c'est qu'un prêtre ?

C'est d'abord un chrétien. Or un chrétien c'est quelqu'un qui croit que Jésus Christ est un homme qui nous a apporté la véritable manière de vivre heureux par l'amour fraternel. Il nous l'a enseigné, mais il l'a vécu... jusqu'à la mort. Le chrétien croit aussi que cet homme est plus qu'un homme, comme Fils de Dieu. Ressuscité, il est toujours vivant et nous aide dans notre recherche à vivre comme lui. Or ce n'est pas parce que nous nous sommes engagés sur sa route qu'on y est arrivé. On peut dire qu'on n'est jamais chrétien, mais celui qui se considère chrétien, c'est quelqu'un qui cherche à le devenir.

Cette recherche ne peut se faire seul, on a besoin d'une communauté pour approfondir la foi en Jésus-Christ. Le **prêtre** est un chrétien qui, après des années de formation, a été ordonné, c'est à dire qu'il s'est engagé avec l'Église, pour avoir la responsabilité d'une communauté chrétienne que lui confie **l'évêque**. Un **évêque** est un chrétien responsable d'un **diocèse** c.à.d. de tous les chrétiens d'un département. Le **curé** est un prêtre à qui l'évêque a confié une paroisse, mais il y a d'autres façons d'être prêtre. Il peut être **aumônier** de jeunes, de prison, de certains groupes, mouvements ou services.

Quel a été votre parcours ?

Après le bac, j'ai fait le choix d'entrer au séminaire où j'ai passé 5 années coupées par 21 mois de service militaire. Au cours de celui-ci j'ai fait ce qu'on appelait du service d'ordre en Tunisie puis rappelé, après quelques mois, en Algérie pour y faire la même chose. Ce maintien de l'ordre on accepte, depuis quelques années, de l'appeler « guerre ».

Ordonné prêtre en 58, nommé la même année dans le Tonnerrois avec un autre prêtre, nous étions chargés de 9 petits villages. Là, tout en étant curé, j'animaient plusieurs groupes de jeunes. Au bout de 7 ans, on me chargeait de 2 mouvements d'adultes sur l'ensemble du département. Ceux-ci représentaient une cinquantaine de petites équipes de 5 à 10 personnes seules ou en couples qui se rencontraient tous les mois ou tous les deux mois pour réfléchir sur la façon de vivre en chrétien dans leur famille, dans leur profession, dans leur commune. Pendant 12 ans je n'étais donc plus curé, mais aumônier de ces mouvements et c'étaient des laïcs qui en étaient responsables. Et pour me préparer à cette tâche particulière, je suivais une session d'un mois et demi qui a été pour moi très importante, parce que proche de la réalité que je vivais.

Après ces 12 ans passés ainsi à Auxerre, j'étais nommé à Villeneuve l'Archevêque, pendant 15 ans, vicaire, c'est à dire adjoint du curé, puis curé moi-même après le départ de ce dernier. Pendant ce temps j'étais également doyen de toute la partie rurale du Sénonais. Puis, je revenais pendant 8 ans à Cerisiers après une coupure de 7 ans à Tonnerre. Pendant ces différentes affectations, j'ai vécu l'évolution de l'organisation de l'Église. Par exemple, à Villeneuve nous étions 2 prêtres chargés d'une paroisse regroupant 10 communes. À Cerisiers, 22 ans après, j'étais nommé seul responsable de 43 communes réparties en 5 paroisses. Vous comprendrez que c'étaient alors les laïcs qui faisaient l'essentiel du travail que fait le curé habituellement dans une paroisse.

Et maintenant ?

Je suis en retraite, c. à d. que je n'ai plus de responsabilité dans l'Église. Toutefois, pendant mes 6 premières années, j'ai été aumônier départemental du Secours Catholique. Là encore, il s'agit d'aider tou(te)s les bénévoles et les bénéficiaires de ce service d'Église à réfléchir aux raisons pour lesquelles ils ou elles se sont engagé(e)s, ils ou elles acceptent de vivre et d'animer les cafés-sourire ou participer aux différents services de cet organisme qui veut témoigner d'un amour qui dépasse la simple charité comme on l'entend trop souvent.

Et maintenant, depuis ces 7 dernières années, je vis tout simplement la vie d'un chrétien. N'ayant plus de responsabilité dans l'Église, je ne célèbre qu'à la demande ou avec l'accord des responsables des paroisses. Je fais l'expérience que font toutes les personnes de mon âge qui voient leurs possibilités diminuer, certaines activités devenir impossibles. J'ai la chance d'avoir rencontré bien des personnes dans ce cas, d'avoir découvert avec elles cet appauvrissement qui peut devenir une richesse. Si on accepte de redécouvrir l'essentiel de la vie, si l'essentiel est d'aimer l'autre, quelle que soit notre situation, l'ouverture à l'autre est toujours source de joie. Cela veut dire que, pour moi, regarder la vie et la générosité qui se vit autour de moi donne un sens à ma vie. L'enchaînement catastrophique du mal qui se déroule aujourd'hui dans notre monde n'a pas, n'aura pas le dernier mot. La beauté du monde, les actes magnifiques de générosité de certains humains me persuadent qu'il y a place à l'espérance d'un monde meilleur.

Jean Max Gailledrat

PS. En relisant ce texte, j'ai conscience qu'il va être difficile, compliqué à lire. Les situations, les mentalités des gens du village sont tellement diverses et ma situation dans le village est forcément unique. J'aimerais que vous puissiez, peut-être avec d'autres du comité de rédaction, m'aider à le simplifier par vos questions, vos remarques, me signaler les passages difficiles, etc. Merci.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026



La campagne de recensement est en cours sur notre commune et jusqu'au 14 février 2026.

Pour remplir le questionnaire sur internet

- Connectez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr
- Munissez-vous des codes personnels fournis par l'agent recenseur
- Remplissez le formulaire pour l'ensemble des personnes du logement

Quelques minutes suffisent et votre participation est essentielle pour l'avenir de la commune (services publics, équipements, dotations...).

Besoin d'aide ou de renseignements ? La mairie reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Merci de réserver un accueil chaleureux aux agents recenseurs et de votre participation citoyenne

COMMERCES



PHARMACIES DE GARDE



26/01/2026 30/01/2026	DE L ESPERANCE	1 RUE DE LA COMMANDERIE	MONTEAU	03.86.40.63.61
30/01/2026 02/02/2026	COLBERT	1 AVENUE COLBERT	SEIGNELAY	03.86.47.76.18
02/02/2026 06/02/2026	DE LA POSTE	9 RUE DE SEIGNELAY	MONTEAU	03.86.40.52.79
06/02/2026 09/02/2026	DE HERY	17 GRANDE RUE	HERY	03.86.47.77.34
09/02/2026 13/02/2026	DE HERY	17 GRANDE RUE	HERY	03.86.47.77.34
13/02/2026 16/02/2026	LAUNAY- MOREAU	14 ROUTE DE JOIGNY	APPOIGNY	03.86.53.00.64
16/02/2026 20/02/2026	DES FONTAINES	9 AVENUE DU GENERAL LECLERC	SAINT FLORENTIN	03.86.35.11.22
20/02/2026 23/02/2026	DE L ESPERANCE	1 RUE DE LA COMMANDERIE	MONTEAU	03.86.40.63.61
23/02/2026 27/02/2026	DES MILLESIMES	16 AVENUE DE CHABLIS	LIGNY LE CHATEL	03.86.47.40.21
27/02/2026 02/03/2026	LOUIS	9 BIS RUE ILE CHAMOND	GURGY	03.86.53.18.62

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Serein et Armane
Communauté de communes

BlaBlaCar Daily

Conducteurs, Conductrices
Gagnez 1,50€ à 8€ par trajet

Seniors

Passagers, Passagères
Déplacez-vous pour 0€ jusqu'à 40km

Étudiants

Pour le travail

Pour les loisirs



En perte d'autonomie permanente ou temporaire ? Ce service est fait pour vous !

PORTAGE DE REPAS
LIURRAISON DANS LES 29 COMMUNES DU TERRITOIRE

03 86 35 94 15
portagerepas@cc-sereinarmance.fr

Serein et Armane

Tous à l'eau !

Le Flow CENTRE AQUATIQUE

Cours aquatiques, natation, fitness et sport

www.caleflow.fr | 09 71 00 62 64

Serein et Armane

ÉCOLE MULTISPORTS
Saison 2025 - 2026

Votre école de musique à Venizy

Cours et activités ANNEE 2025-2026

MUSIQUE

Two girls playing instruments.

CALENDRIER 2026

DE COLLECTE DES DÉCHETS

BEAUMONT / HÉRY

2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE
Parc du Génie - 5 route de Champaillard
89600 SAINT-FLORENTIN
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
www.cc-sereinarmance.fr
lesdechets.sereinarmance.fr

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JAN. 2027
1J *	01	1D	1M	1V *	1L	1M	1S	1M	1J	4D	1D *	1V *
2V	2L	2M	2J	14	25	2D	2M	2M	2V	2L	2M	2S
3S	3M	3V	3D	3M	3V	3L	3S	3J	36	3M	3J	49
4D	4M	4V	4L	4L	4J	4S	4M	4D	4V	4M	4V	4L
5L	5J	06	5J	10	5D	5M	5V	5M	5L	5J	45	5M
6M	6V	6V	6L *	6M	6S	6L	6J	6D	6M	6V	6D	6M
7M	7S	7S	7M	7J	19	7D	7M	7L	7M	7S	7L	02
8J	02	8D	8D	8M	8V *	8L	8M	8S	8J	41	8D	8V
9V	9L	9L	9J	15	9S	9M	9J	9G	9V	9L	9M	9S
10S	10M	10M	10V	10D	10M	10V	10L	10J	37	10S	10M	10D
11D	11M	11M	11S	11L	11J	24	11S	11M	11V	11M *	11V	11L
12L	07	12J	11	12D	12M	12V	12D	12S	12L	46	12S	12M
13M	13V	13V	13L	13M	13S	13L	13J	13D	13M	13V	13D	13M
14M	14S	14S	14M	14J *	14S	14M	14V	14L	14M	14S	14L *	14J 03
15J	03	15D	15D	15M	15V	15L	15M	15S *	15M	42	15D	15M
16V	16L	16L	16J	16S	16S	16M	16J	16V	16L	16V	16M	16S
17S	17M	17M	17V	17D	17M	17V	17L	17J	38	17S	17M	17D
18D	18M	18M	18S	18L	18J	25	18S	18M	18V	18D	18M	18L
19L	19J	08	19J	12	19D	19M	19V	19C	19M	19L	47	19M
20M	20V	20V	20L	20M	20S	20L	20J	34	20D	20M	20D	20M
21M	21S	21S	21M	21J	21D	21M	21V	21L	21M	21S	21J	04
22J	04	22D	22M	22V	22L	22M	22S	22M	22J	43	22D	22M → Héry
23V	23L	23L	23J	17	23S	23M	23J	23D	23M	23V	23L	23 M Béumont
24S	24M	24M	24V	24D	24M	24V	24L	24J	39	24S	24M	24D
25D	25M	25M	25L *	25J	26	25S	25M	25V	25D	25D	25M *	25L
26L	09	26J	13	26D	26M	26V	26D	26S	26L	26L	26J	48
27M	27V	27V	27L	27M	27S	27L	27J	35	27D	27M	27D	27M
28M	28S	28S	28M	28J	22	28M	28V	28L	28M	28L	28J	05
29J	05	29D	0	29M	29V	29L	29M	29S	29J	44	29D	29M
30V	30L	30L	30J	18	30S	30M	30J	31	30M	30V	30L	30S
31S	31M	31M	31D	31	31V	31V	31V	31L	31V	31L	31J	01

JOURS FÉRIÉS * 01/01 : Jour de l'an | 06/04 : Lundi de Pâques | 01/05 : Fête du Travail | 06/05 : Fête de la Victoire | 14/05 : Ascension | 25/05 : Lundi de Pentecôte | 14/07 : Fête nationale | 01/08 : Assomption | 07/08 : Toussaint | 11/11 : Armistice | 25/12 : Noël
JOUR DE COLLECTE MODIFIÉ → CHANGEMENT D'HEURE NATIONAL ● COLLECTES SACS JAUNES ZONE A ZONE C VACANCES SCOLAIRES 2026 SAIS Noyers

MÉMO TRI

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

En 2024, **3 989 tonnes** d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit **183 kg par habitant.**

AVEC VOTRE CARTE DE DÉCHÈTERIE, si vous résidez dans l'une des 29 communes de la CCSA, vous accédez aux trois déchèteries du territoire.

HORAIRES D'OUVERTURE

Seignelay Lun. Mar. Mer. Ven. Sam.
10h-12h / 14h-17h*
Samedi : 9h-12h / 14h-17h*

Fermé le jeudi

St-Florentin Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven.
10h-12h / 14h-17h*
Samedi : 9h-12h / 14h-17h*

Briennon/A Lun. Mer. Jeu. Ven. Sam.
10h-12h / 14h-17h*
Fermé le mardi

* 18h en horaires d'été. Fermé dimanches et jours fériés.
En cas d'alerte canicule dans l'Yonne, les horaires changent
► 7h - 13h

UN DÉCHET, UNE BONNE

Conception : CCSA 08-2025

ACCÈS DÉCHÈTERIES
**Serein et
Armance**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

Si vous n'avez pas de carte, demandez une à l'accueil de la CCSA, elle est gratuite et instantanée sur présentation d'un justificatif de domicile.

DÉCHÈTERIES

AVEC VOTRE CARTE DE DÉCHÈTERIE, si vous résidez dans l'une des 29 communes de la CCSA, vous accédez aux trois déchèteries du territoire.

HORAIRES D'OUVERTURE

Seignelay Lun. Mar. Mer. Ven. Sam.
10h-12h / 14h-17h*
Samedi : 9h-12h / 14h-17h*

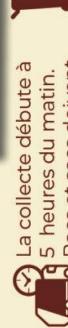
Fermé le jeudi

St-Florentin Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven.
10h-12h / 14h-17h*
Samedi : 9h-12h / 14h-17h*

Briennon/A Lun. Mer. Jeu. Ven. Sam.
10h-12h / 14h-17h*
Fermé le mardi

* 18h en horaires d'été. Fermé dimanches et jours fériés.
En cas d'alerte canicule dans l'Yonne, les horaires changent
► 7h - 13h

BON À SAVOIR



La collecte débute à 5 heures du matin. Bacs et sacs doivent être sortis la veille au soir. Les camions ne circulent pas à heures fixes : les poubelles restent sur le trottoir tant qu'elles n'ont pas été ramassées.

Les sacs contenant des déchets indésirables (verre, textiles, branchages...) ne sont pas collectés.

La CCSA ne collecte pas les encombrants et les déchets verts à la demande. La CCSA ne distribue pas de sacs jaunes (les demander en mairie).



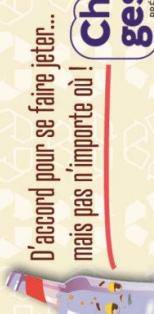
Déchets enfoiés au centre de Duthiv (St-Florentin)



D'accord pour se faire jeter... mais pas n'importe où !



www.citeo.com
L'appli "le guide du tri de Citeo" facilite le tri au quotidien.



Chaque geste compte
PRESERVONS NOS RÉSOURCES



CORRIGEZ LE TRI !

- 1/3** est **recyclable et n'a rien à faire là :** papier, plastique, cartonnette, métal, verre, textile peuvent être récupérés pour être transformés et réutilisés.
- 1/3** est **compostable et serait mieux ailleurs :** épluchures de fruits et légumes, café, thé peuvent devenir terreau pour le jardin.



BON À SAVOIR



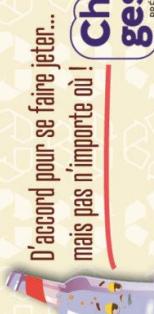
Déchets enfoiés au centre de Duthiv (St-Florentin)



D'accord pour se faire jeter... mais pas n'importe où !



www.citeo.com
L'appli "le guide du tri de Citeo" facilite le tri au quotidien.



Chaque geste compte
PRESERVONS NOS RÉSOURCES

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit 183 kg par habitant.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

UN DÉCHET, UNE BONNE

ACCÈS DÉCHÈTERIES

**Serein et
Armance**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

INFO TRI

+ 297 tonnes d'ordures ménagères sont arrivées au centre d'enf

ÉTAT-CIVIL 2025

Etat-civil 2025

NAISSANCES

Elio CADELI SALA	24 janvier	Alma BELAID	28 novembre
Livio GUILIANI	2 février	Sasha FOINTIAT WOLFF	6 décembre
Léandre PINARD	16 février	Maoni LOUIS DALLEAU	7 décembre
Abel GARNOT	28 février	Christophe TROUDE KAPUSTA	16 décembre
Alma GAGNE DIEUX	17 mai		
Louis BAILLY BIDU	04 juin		
Fahim HANNACH	26 juin		
Lou SACLEUX	21 septembre		
Léonard DA SILVA SOUSA	19 octobre		
Mya PARENT	24 octobre		
Sandra CAGNAT	17 novembre		

MARIAGES

Samuel BELARGENT et Aurore VIGREUX	15 février 2025
Manuel DIGON et Katia POUSSARD	22 février 2025
Florent DIETRICH et Mathilda GUÉGAN	12 juillet 2025
Habib BELAID et Clarisse BENOIST	26 juillet 2025
Laurent AUBRY et Emilie MICHOT	16 août 2025

DÉCÈS

Mme Sylviane LETELLIER née MOLINARI (native d'Héry)	23 janvier	M. Jean-Max GAILLEDRAT	23 octobre
Mme Françoise EUVÉ (native d'Héry)	23 janvier	Mme Jacqueline SAULQUIN	9 novembre
Mme Laurence LAURENT née PETIT	1 ^{er} février	Mme Jacqueline BLIN née LETOURNEAU	13 décembre
M. Jacques PIOUT	15 février	Mme Bernadette ROSSE née LOMBARD	14 décembre
Mme Angéline GOLDIN	25 février		
M. Daniel LECOLLE (natif d'Héry)	6 mars		
Mme Lucile FROMENTIN née SUREAU	8 mars		
M. Jean-Claude MOREAU (natif d'Héry)	23 avril		
M. Bernard BELARGENT	27 mai		
Mme Madeleine MOTHERÉ	27 mai		
Mme Madeleine SISSAKIAN née GAUTHERIN (native d'Héry)	21 juin		
Mme Geneviève WILLIAUME née LEFEBVRE	2 juillet		
Mme Monique BAILLOT (native d'Héry)	7 août		
Mme Priscillia FRAPPIN née FONTAINE	25 août		
Mme Françoise MUZIOT née NADAL	30 août		
M. Christian ROLLET	16 octobre		

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026



Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2026/2027 auront lieu en Mairie du **lundi 9 février au vendredi 27 février 2026.**

Sont concernés :

- les enfants nés en 2023
- également ceux nés avant 2023 et qui déménageraient prochainement sur Héry

Veuillez-vous présenter en Mairie, un certificat d'inscription vous sera délivré.

Les nouveaux ou futurs arrivants sont également invités à se faire connaître pour recenser les futurs élèves et anticiper les recrutements de personnel.

Les dates d'admissions à l'école seront communiquées ultérieurement.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



JE RENTRE MA POUBELLE APRÈS LES LEVÉES



Après la collecte des déchets, la municipalité remercie les habitants de bien vouloir rentrer leurs conteneurs et ne pas les laisser sur le domaine public.

Les conteneurs laissés sur les trottoirs peuvent gêner la circulation des piétons, en particulier des personnes à mobilité réduite, des poussettes ou des enfants.

Ce geste simple participe au respect de l'espace public et au bien-vivre ensemble.

Merci à tous pour votre civisme et votre collaboration.

ASSISTANTE SOCIALE DU SECTEUR



Un changement est intervenu concernant l'accompagnement social sur notre commune.

Mme Fanny Delagneau, qui assurait jusqu'à présent les fonctions d'assistante sociale sur Héry et ses alentours, a changé de secteur. Elle est désormais remplacée par une nouvelle intervenante sociale, qui continue d'accompagner les habitants dans leurs démarches et difficultés du quotidien.

L'assistante sociale peut vous aider dans de nombreuses situations : difficultés financières, questions liées au logement, à la famille, à la santé, à l'emploi ou encore pour l'accès à vos droits. Cet accompagnement est confidentiel et ouvert à tous.

La municipalité rappelle l'importance de ce service de proximité et invite les habitants qui en ressentent le besoin à ne pas hésiter à se renseigner.

Besoin d'un rendez-vous ?

Unité Territoriale de Solidarité du Migennois

📞 03 86 92 08 00

➡ Prise de rendez-vous par téléphone

➡ Accompagnement social gratuit et confidentiel

⌚ Des permanences peuvent être organisées en mairie d'Héry

Un peu de généalogie

Une ancienne famille d'Héry ayant fait souche en Martinique

Des recherches généalogiques ont permis de reconstituer une lignée de la famille REZARD.

On note d'abord René REZARD, bailli de Mousseret, premier audiencier au baillage* et siège préarial d'Auxerre, ayant épousé le 30 août 1683 Marie LE MUET à La Celle sur Loire, qui décéda avant 1723.

L'un de ses fils, Jean Daniel REZARD, fut employé dans les fermes* du roi, marchand de bois à Héry et bourgeois d'Auxerre. Il était né le 20 février 1695 à Auxerre. Il contracta un premier mariage le 29 juillet 1718 à Auxerre avec Lucie DAIX de VILLIERS. Cette dernière était née le 31 janvier 1688 à Villiers-Louis (dans le nord de l'Yonne). De cette union naquirent : Daniel Pierre REZARD en 1719, Anne Lucie REZARD en 1721 et Germain REZARD en 1723, tous nés à Héry. Cette première épouse était fille de Daniel DAIX de VILLIERS, seigneur de Villiers, né en 1658 à Villiers-Louis, et de Lucie de RIVIERE, née en 1659 à Dixmont. Lucie DAIX de VILLIERS décéda le 17 janvier 1723 après avoir donné naissance à son troisième enfant, à Héry où elle fut inhumée.

Jean Daniel REZARD devenu veuf contracta un second mariage le 2 juillet 1723 à Vermenton avec Marie Angélique BOUDARD. De cette seconde union naquirent à Héry Marie Barbe en 1724, René en 1726 puis Jeanne.

Le fils aîné de Jean Daniel REZARD, Daniel Pierre REZARD, est né à Héry le 27 avril 1719. Sa date de décès n'a pas été retrouvée. Il eut le titre de seigneur de Wouvres et fut bourgeois d'Héry, commissaire provincial de guerre et conseiller du roi à la connétablie de France. Il contracta un premier mariage le 11 février 1738 à Héry avec Anne LARGEOT. Cette dernière était née le 13 octobre 1711 à Héry, fille de Jean LARGEOT et de Marie CHANCY. De cette union naquirent successivement à Héry : Jean Daniel en 1739, Pierre en 1740, Joseph Daniel en 1741, Anne Martine Etienne la même année 1741, Paul Daniel en 1743 et Jérémie Daniel en 1744. Anne LARGEOT décéda le 18 novembre 1744 à Héry.

Daniel Pierre REZARD contracta un deuxième mariage le 15 décembre 1750 à Versailles avec Rose Geneviève HUMON de BAILLEUL. De cette union naquit à Héry Marc Antoine Pierre REZARD en 1752, mais ce dernier mourut l'année suivante et fut inhumé dans l'église d'Héry.

Daniel Pierre REZARD contracta enfin un troisième mariage le 24 juin 1754 avec Angélique PINARD de COUDRAY, dont naquirent successivement Louise Justine Angélique en 1755 à BOURG le Reine, Claude Daniel Casimir en 1756 à Besançon,

François Marie en 1757 à Paris, Daniel Johan Friedrich en 1758 à Goch et enfin Louise Jeanne Dedieu en 1762 à Versailles.

Parmi la nombreuse progéniture de Daniel Pierre REZARD, intéressons nous maintenant au plus jeune fils qu'il eut de son premier mariage.

Jérémy Daniel REZARD de WOUVRES était donc né à Héry le 19 avril 1744. Il embrassa la carrière militaire, obtint le grade de capitaine des grenadiers. Ses hauts faits lui valurent d'être décoré de l'ordre de Saint-Louis. Cet ordre de chevalerie institué par Louis XIV en 1693 fut supprimé pendant la Révolution et l'Empire (mais l'ordre de la Légion d'Honneur en est, à bien des égards, le remplaçant, jusqu'à la couleur du ruban), rétabli pendant la Restauration et définitivement aboli en 1830. Ses affectations successives le conduisirent à la Martinique où il épousa le 12 août 1771 Françoise DUCOUROY créole née à Le François, localité de la Martinique, le 11 février 1753. Il participa avec le titre de commandant au corps d'armée de volontaires de Bouillé qui, à la suite de La Fayette, partirent en Amérique du Nord pour aider les « insurgents » à gagner leur indépendance vis-à-vis de la couronne britannique. A la fin de cette expédition il revint s'installer à la Martinique où il se fit planteur de canne à sucre et distillateur de rhum. Il mourut à Le François le 1^{er} mai 1786. Sa veuve mourut à Fort Saint-Pierre (Martinique) le 5 septembre 1803.

- Le baillage était la circonscription territoriale dans laquelle le bailli avait reçu du roi le pouvoir d'exercer par délégation les pouvoirs judiciaires et militaires. Ces pouvoirs étaient assimilables à ceux d'un préfet actuellement.
- La ferme était un organisme financier chargé du recouvrement des impôts dus au roi. Elle était administrée par des fermiers, financiers laissés libres de fixer eux-mêmes le montant des frais de recouvrement en sus de l'impôt que le roi leur réclamait. Ceux-ci ne se gênaient pas pour les gonfler outrageusement, d'où leur réputation détestable. Rien à voir donc avec l'agriculture.

SAUTÉ DE NOUILLES CHINOISES AU POULET ET AUX LÉGUMES

Ingrédients pour 4 personnes – Préparation : 20 minutes – Cuisson : 1 minute

- ✓ 4 blancs de poulet
- ✓ 200g de nouilles chinoises
- ✓ 1 petit brocoli
- ✓ 2 carottes
- ✓ 1 petite boîte de champignons de Paris
- ✓ 1 oignon
- ✓ 4 cuillères à soupe de soja
- ✓ 2 cuillères à soupe huile de sésame
- ✓ 1 petit morceau de gingembre
- ✓ Sel - Poivre



Étape 1 : Faites chauffer une grande casserole d'eau salée et faites-y cuire les nouilles suivant le temps indiqué sur le paquet. Égouttez les nouilles et passez-les sous l'eau froide.

Étape 2 : Épluchez les carottes et le gingembre et coupez-les en bâtonnets. Détaillez le brocoli en bouquets de petite taille. Coupez le poulet en dés. Égouttez et rincez les champignons.

Étape 3 : Épluchez l'oignon et faites-le revenir dans l'huile quelques min. Ajoutez le poulet, faites revenir quelques min puis ajoutez les brocolis, les carottes, les champignons, la sauce soja, le gingembre, du sel et du poivre. Faites sauter à feu vif le temps d'attendrir le brocoli puis ajoutez les nouilles et faites sauter encore pour les réchauffer et lier le tout. Servez bien chaud.

NIAN GAO

Ingrédients pour 6 personnes – Préparation : 10 minutes – Cuisson : 30 minutes

- ✓ 400 g de farine de riz gluant
- ✓ 150 g de sucre de canne brun
- ✓ 300 ml d'eau
- ✓ 1 cuillère à soupe d'huile (plus pour graisser le moule)
- ✓ 1 cuillère à café d'extrait de vanille (optionnel)
- ✓ Quelques gouttes de colorant alimentaire rouge (optionnel)



Étape 1 : Dans une casserole, faites fondre le sucre dans l'eau à feu doux. Laissez refroidir légèrement.

Étape 2 : Mélangez la farine de riz gluant avec le sirop de sucre jusqu'à obtenir une pâte homogène. Ajoutez l'extrait de vanille et le colorant si utilisé.

Étape 3 : Huilez légèrement un moule carré ou rectangulaire.

Étape 4 : Versez la pâte dans le moule et lissez la surface avec une spatule.

Étape 5 : Faites cuire au four préchauffé à 180°C pendant environ 30 minutes, ou jusqu'à ce que le gâteau soit ferme au toucher.

Étape 6 : Laissez refroidir complètement avant de découper en petits carrés.

VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont invitées à nous communiquer leurs informations **avant le 27 février 2026, impérativement**, pour une insertion dans le Bulletin Municipal **de mars**. Vous pouvez nous transmettre vos informations au fur et à mesure pour une parution sur notre site et la page facebook de la commune. Adresse e-mail : accueil@mairie-hery89550.fr



PHÉNIX BASKET MONÉTEAU HÉRY

Site : <https://phenixbamh-phenix.com>

Contacts : Sophie BOSSEVOT 06 68 19 44 44 / Inès BRECHET 06 49 35 26 16



NEWS BASKET

Remise Officielle du LABEL Ecole Française de MINI BASKET 3 Etoiles au PHENIX Basket Monéteau Héry



A l'issue des 2 rencontres féminines du dimanche 18 janvier, et d'un Week-End marqué par 11 victoires sur 13 matchs disputés par les équipes du Phénix, la remise officielle du Label « Ecole Française de Mini Basket 3 étoiles » s'est déroulée au gymnase de Monéteau, en présence de Mesdames Agnès Fauchard, présidente de la commission Jeunesse de la FFBB, Arminda Guiblaine Maire de la ville, Amel Tribak adjointe aux Association et aux Sports, et Messieurs Kouider Hafid, Président Phénix BaMH et Didier Taffineau, président Comité de l'Yonne de Basket-Ball. Patrick Rousselle était empêché ce soir là

Pour l'occasion, une délégation d'enfants de cette école 3 étoiles (le plus haut niveau de ce Label) a été présentée au public à la mi temps du match des filles de la Pré Nationale (invaincues à ce jour), puis aux alentours de 18h00, les officiels présents ont pu féliciter tous les acteurs du clubs pour le travail accompli dans l'obtention de ce Label de Haute Qualité de la base de la formation des jeunes basketteurs et basketeuses.

Tour à tour, M.Hafid, Mmes Guiblaine, puis M.Taffineau et enfin Mme Fauchard ont pris la parole devant les bénévoles, partenaires, amis, sympathisants et joueuses, avant de convier tout ce beau monde pour un échange convivial autour d'une traditionnelle et succulente galette !



JANVIER EN FANFARE POUR LE PHENIX !



Lors des 3 premiers Week Ends, les équipes du Phénix Basket se sont montrées très performantes, qu'en juge :

10 et 11/01 : 8 victoires sur 9 matchs disputés

17 et 18/01 ; 11 victoires sur 13 matchs

24 et 25/01 : 11 victoires sur 12 matchs

BRAVO A TOUS : Joueuses, Joueurs, Coachs et bénévoles !

Vous pouvez suivre notre actualité sur les réseaux :



[phenixbamh](#)

[Phénix Bamh](#)

Ensembles, plus forts !

phenixbamh89@gmail.com

<https://phenixbamh-phenix.com/>

7 Rue d'Auxerre, 89470 Monéteau

LOTO FIESTA CHEZ SOI : un 2^{ème} LOTO nous a été consacré dimanche 25 janvier sur Youtube, qui a connu un beau succès avec plus de 900 spectateurs en ligne ! INFO : Un 3^{ème} sera organisé pour nous le dimanche 19 Avril 2026 en soirée !

ACTUALITE NM3 à NOTER en Février :

MATCH LE 21 Février à 20h00 à Monéteau vs FURDENHEIM

Et en Mars 2 matchs à domicile le 7 Mars vs Viry Chatillon, et le 21 Mars vs Nuits St Georges

Et, toujours pour février : CAMP D'HIVER du 16 au 20 Février



CAMP HIVER
SEAMINE DU 16 AU 20 FÉVRIER

STAGE OUVERT ET
GRATUIT POUR NOS LICENCIÉS



E.S. Héry



L'Étoile Sportive d'Héry débute l'année 2026 avec une actualité sportive particulièrement dense et positive, illustrant le dynamisme et l'engagement de l'ensemble du club, des plus jeunes aux vétérans.

Chez les jeunes, les résultats sont très encourageants.

Les U13 se sont particulièrement illustrés en futsal avec plusieurs performances de haut niveau, dont deux victoires en tournois à Saulieu et Semur, marquées par une grande maîtrise collective, une solidité défensive remarquable et un bel esprit d'équipe.

Leur parcours au Challenge Decathlon, disputé lors de la mi-temps du match AJA–PSG, restera également un moment fort pour les enfants.

Les U11, malgré des tournois parfois frustrants, continuent leur apprentissage avec sérieux et ont signé une très large victoire en match amical, preuve de leur potentiel.

Les U15 ont quant à eux remporté un match important en retard face à Monéteau/Gurgy.



Le football c'est au masculin...

Du côté des seniors, les matchs amicaux et de championnat permettent de poursuivre le travail collectif, malgré des résultats contrastés avec notamment une défaite contre l'US Varennes 2 .

Les vétérans aussi surnommés la Old Team ont eux aussi repris les terrains avec succès lors d'un plateau amical à Gurgy avec 3 victoires



Mais aussi au féminin...

Le club se réjouit aussi de la belle dynamique du football féminin, avec notamment un rassemblement futsal U7 placé sous le signe du plaisir et du partage, ainsi qu'une large victoire des seniors féminines en championnat D2. À noter également l'engagement courageux des équipes féminines et masculines lors de la Coupe de l'Yonne futsal.



Kiliiane Assougrou poursuit chez les bleus.

Le club est également fier de mettre en avant la réussite de Kiliiane Assougrou, ancien joueur de l'ES Héry, récemment sélectionnée pour un rassemblement de l'Équipe de France U17 à Clairefontaine.



Évènements festifs

Enfin, l'Étoile Sportive d'Héry, c'est aussi une vie associative riche. Plusieurs événements viennent rythmer ce début d'année, notamment le **Super Loto du 31 janvier 2026** et la **soirée Pasta du 28 février**, moments conviviaux ouverts à tous et essentiels à la vie du club.

The image features a solid red background. Overlaid on it is the word "PASTA" in a bold, white, sans-serif font. The letters are arranged vertically, with each letter being approximately twice as tall as the one below it. In the upper portion of the image, a white outline of a human arm and hand is positioned such that its bicep and fist overlap the top two letters of "PASTA". In the lower portion, a cluster of yellowish-brown rigatoni pasta is arranged to overlap the bottom letter "A". The overall composition is clean and graphic.

MES



Sam. 28 février 2026 - 19h

18€ | Tarif adulte - 13 ans et +
13€ | Tarif enfant - entre 5 ans et 12 ans
Gratuit enfant - de 5 ans

PLUS D'INFOS : 06.95.17.37.31

Salle Jean-Pierre Darlot,
rue du bois, 89550, Héry

RÉSERVATION AVANT LE 15 FÉVRIER

ACCUEIL 18 H 30 - DÉBUT 20H

SOIREE SUPER SOTTO 31 JANVIER 2026



TABLETTE LENOVO

TV CONNECTÉE

ASPIRATEUR Trottinette ELECTRIQUE

VIDÉO PROJECTEUR

NINTENDO SWITCH

ROBOT ASPIRATEUR

ASPIRATEUR LAVEUR MULTI.BOSCH

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLAGE

30 € 12 cartons + 3 spéciales

20 € 6 cartons + 2 spéciales

10 € 3 cartons + 1 spéciale

4 € 1 carton ou 1 spéciale

ET BIEN D'AUTRES LOTS !

**SCRIPTION :
26.69.79.99 ACE = 1 JOUEUR**

**INSCRIPTION :
06.26.69.79.99
1 PLACE = 1 JOUEUR**

SALLE POLYVALENTE JEAN-PIERRE DARLOT, RUE DU BOIS, 89550, HÉRY



Animations d'Héry

LE BUREAU « ANIMATIONS D'HÉRY » EST HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER LES MANIFESTATIONS QUI VOUS SONT PROPOSÉES AU PREMIER SEMESTRE 2026
LES BORDEREAUX D'INSCRIPTION SONT DISPONIBLES A LA MAIRIE OU VOUS POUVEZ POUR UN ENVOI OU TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT NOUS CONTACTER : AU 0768756489 OU PAR MAIL « animationshery89@gmail.com »

A TRÈS BIENTÔT

REPAS DE PRINTEMPS

Et si on se retrouvait en toute amitié pour fêter l'arrivée du PRINTEMPS au restaurant **Le Riad de Marrakech** à Laroche Saint-Cydroïne (1 rue Emile Tabarant) le

MERCREDI 11 MARS 2026

34 € pour les Adhérents d'Animations d'Héry
43 € pour les non Adhérents

Tarif incluant : Kir ou cocktail avec ou sans alcool et sa kémia, Couscous Royal aux 4 viandes, dessert, vin, thé à la menthe ou café

Règlement à l'inscription avant le 03 mars 2026
Possibilité de covoiturage sur inscription



Aucun remboursement ne sera effectué après le 03 mars 2026 sauf événement exceptionnel.

Bulletin d'inscription et informations : animationshery89@gmail.com
A envoyer ou déposer à : Mairie - Association Animations Héry 2 rue Charles Rolland 89550 Héry
Si besoin de renseignements : 07 68 75 64 89

Animations d'Héry



Vous propose un

Vous propose un après-midi détente au

CABARET CIRQUE

Vendredi 17 Avril 2026



96 rue des établissements Merlin - 18100 VIERZON

86 € pour les Adhérents

Tarif incluant le transport en car, le cocktail, le repas, les vins, le café, et le spectacle
Règlement à l'inscription avant le 05 Avril 2026 en totalité ou en 2 chèques datés du jour de l'inscription.

Aucun remboursement ne sera effectué après le 05 avril 2026 sauf événement exceptionnel.

Bulletin d'inscription et informations :
animationsher89@gmail.com

A envoyer ou déposer à : Mairie - Association Animations Héry 2 rue Charles Rolland 89550 Héry
Contact : 07 68 75 64 89



Séjour ZEN en
Thalassothérapie

au complexe Thalazur ***
à Ouistreham (14)
Du dimanche 7 juin au
jeudi 11 juin 2026

930 € pour les adhérents d'Animations d'Héry
980 € pour les non adhérents

5 jours, 4 nuits, petits déjeuners et 1/2 pension restauration gastronomique,
12 soins ex : bains hydromassants, tapis hydromassants, enveloppements d'algues ou
de boues marines, modelages.....
Piscines Sauna Hammam Jacuzzi gratuit durant tout le séjour.

Trajets aller-retour non compris mais possibilité sur inscription de covoiturage

1er chèque de 93€ ou 98€ encaissé à l'inscription
Possibilités de paiement jusqu'à 9 fois : Nous contacter (discretion assurée)

Aucun remboursement ne sera effectué après le 15 mai 2026 sauf événement exceptionnel.

Bulletins d'inscription à la Mairie ou par mail : animationsher89@gmail.com
A envoyer ou déposer à : Mairie - Association Animations Héry 2 rue Charles Rolland 89550 Héry
Contact : 07 68 75 64 89 (n'hésitez pas à laisser un message)

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

Up and Down



Soirée dansante

Thème Paillettes

Vendredi 06 mars 2026 à partir de 19h
à la salle polyvalente d'Héry



Venez partager un moment de joie et de convivialité pour rire, échanger et enflammer la piste de danse !

Un verre est offert pour mesdames à l'occasion de la journée des Droits de la Femme

Soirée ouverte à toutes et à tous !



Entrée gratuite avec buvette et restauration sur place
Sans réservation - Paiement espèces et carte bancaire

Renseignements au ashery.updown89@gmail.com ou au
06.40.07.27.40 - 06.35.35.31.52



AMICALE HÉRY/SHILBOTTLE

DIMANCHE 15 FEVRIER 2026

Orchestre

G#ne ric



A 15h
**Salle Jean-Pierre
Darlot à Héry**

Entrée 12 € 1 boisson chaude offerte



Réservation :

Claudine Breton par sms au 06 70 97 20 28

AGENDA

JANVIER

Samedi 31

LOTO DU FOOT – organisée par l'E.S. Héry
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – Ouverture : 18h30 / Début : 20h

PHENIX / MULHOUSE PFASTATT – Championnat National 3
Gymnase de Monéteau – 20h

FÉVRIER

Dimanche 1

PHENIX 2 / PRISSE MACON 3 – Régional Masculine 2
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 15h30

Dimanche 8

E.S. HERY / US TOUCY 2 – Championnat D2
Stade Municipal d'Héry – 14h30

Dimanche 15

THÉ DANSANT – organisé par l'Amicale Héry Shilbottle
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 15h

Samedi 21

PHENIX / FURDENHEIM – Championnat National 3
Gymnase de Monéteau – 20h

Samedi 28

SOIRÉE PASTA + DJ – organisée par l'E.S. Héry
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 19h

MARS

Mercredi 11

Repas de printemps – organisé par Animations d'Héry (sur inscription)

Vendredi 6

Soirée dansante – organisée par Up and Down
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 19h

Samedi 7

PHENIX / VIRY CHATILLON – Championnat National 3
Gymnase de Monéteau – 20h

Dimanche 8

E.S. HERY / TANLAY – Championnat D2
Stade Municipal d'Héry – 15h

PHENIX 2 / COSNE 2 – Régional Masculine 2
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 15h30

Dimanche 15

ÉLECTIONS MUNICIPALES – 1^{er} tour

PHENIX 2 / ST APOLLINAIRE 1 – Régional Masculine 2
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 15h30

Samedi 21

BAL COSTUMÉ – organisé par les Amis des écoles
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 19h

PHENIX / NUITS ST GEORGES – Championnat National 3
Gymnase de Monéteau – 20h

Dimanche 22

ÉLECTIONS MUNICIPALES – 2^e tour

Dimanche 29

E.S. HERY / COULANGES LA VINEUSE – Championnat D2
Stade Municipal d'Héry – 15h

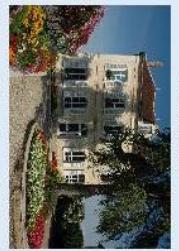
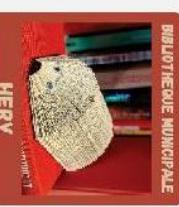
Dimanche 29

PHENIX 2 / LA CHARITÉ 2 – Régional Masculine 2
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 13h

MANIFESTATIONS 2026 (*liste non exhaustive*)

Dimanche 15 février : après-midi dansant organisé par l'amicale Héry Shilbottle	Vendredi 26 juin : gala Up and Down
Samedi 28 février : soirée « Pasta » + DJ organisée par l'E.S. Héry	Festivités du 14 juillet
Vendredi 6 mars : soirée dansante organisée par Up and Down	Samedi 22 août : festival du P'tit Louis
Samedi 14 mars : Paëlla des pompiers	Dimanche 30 août : rallye du miel organisé par l'A.S. Héry vélo pour tous
Samedi 21 mars : bal costumé organisé par les amis des écoles	Septembre : marché d'automne + vide greniers organisés par animations d'Héry
Dimanche 29 mars : randonnée « Lhérissoise » organisée par Héry Sport et Détente	Dimanche 18 octobre : bourse aux jouets organisée par les amis des écoles
Samedi 11 avril : repas de printemps organisé par la commune	Dimanche 25 octobre : après-midi dansant organisé par l'amicale Héry Shilbottle
Samedi 2 mai : repas de l'amicale Davey Bickford	Mercredi 11 novembre : commémoration
Vendredi 8 mai : commémoration	Samedi 14 novembre : loto de l'E.S. Héry
Samedi 23 mai au lundi 25 mai : tournois de foot de la Pentecôte	Samedi 21 novembre : soirée choucroute organisée par la société de tir
Samedi 30 mai et dimanche 31 mai : exposition arts plastiques	Samedi 28 novembre : St Barbe organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers d'Héry
Vendredi 19 juin : kermesse des écoles	Mercredi 9 décembre : Noël communal
Samedi 20 juin : apéro concert organisé par l'E.S. Héry	Vendredi 18 au dimanche 20 décembre : tournoi futsal vétérans organisé par l'E.S. Héry

Infos pratiques

<div style="background-color: #e0e0ff; padding: 10px;"> <p>Mairie</p>  <p>2 Rue Charles Rolland</p> <p>Lundi : 8h30-12h00</p> <p>Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30</p> <p>Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30</p> <p>Jeudi : 8h30-12h00</p> <p>Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00</p> <p>Standard: 03.86.47.73.00</p> <p>Mail: contact@mairie-hery89550.fr</p> <p>Site: www.mairie-hery89550.fr</p> <p>*****</p> <p>Agence Postale Communale</p>  <p>LA POSTE</p> <p>2 Rue Charles Rolland</p> <p>Lundi : 8h30-12h00</p> <p>Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30</p> <p>Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30</p> <p>Jeudi : 8h30-12h00</p> <p>Vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-16h00</p> <p>Agence Postale Communale : 03.86.47.32.95</p> <p>*****</p> <p>Centre Communal d'Action Sociale</p> <p>CCAS</p> <p>Rendez-vous sur appelau.ccas.serein-et-armance.fr</p> <p>03.86.47.73.00</p> <p>Mail : social@mairie-hery89550.fr</p> <p>Boîte aux lettres : 2 rue Charles Rolland</p> <p>*****</p> <p>Communauté de Communes Serein-Armance</p> <p></p> <p>Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.</p> <p>Administratif</p> <p>37 Avenue du Général Leclerc 89600 ST FLORENTIN</p> <p>Tél : 03.86.80.50.50</p> <p>Mail : contact@cc-sereinarmance.fr</p> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <div style="background-color: #e0e0ff; padding: 10px;"> <p>Groupe Scolaire</p>  <p>8 Rue des Ouches</p> <p>03.86.47.79.67</p> </div> <div style="background-color: #e0e0ff; padding: 10px;"> <p>Bibliothèque municipale</p>  <p>Place de l'Eglise</p> <p>15 rue de l'Eglise</p> <p>Tél-Fax : 03.86.47.96.70</p> <p>lespetitsherissons.hery@gmail.com</p> </div> </div> <div style="width: 45%;"> <p>Centre de Loisirs « Les Petits Hérissons »</p>  <p>15 rue de l'Eglise</p> <p>Tél-Fax : 03.86.47.96.70</p> <p>lespetitsherissons.hery@gmail.com</p> </div> </div> <div style="background-color: #e0e0ff; padding: 10px;"> <p>Ramassage des sacs noirs et jaunes</p> <p>Le ramassage des sacs de tri sélectif (sacs jaunes) a lieu tous les vendredis des semaines impaires. Le ramassage des sacs noirs a lieu tous les lundis des semaines paires.</p> <p>Nuisances sonores</p> <p>Chacun se doit de respecter la réglementation afin de préserver la qualité de vie de la collectivité. Des heures et jours d'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, scies...) sont fixés :</p> <p>Jours ouvrables : 8h30/12h00 - 14h30/19h00</p> <p>Samedi : 9h00/12h00 - 15h00/19h00</p> <p>Dimanche et jours fériés : 10h00/12h00 - 16h00/18h00</p> <p>Merci à tous les propriétaires de chiens de faire en sorte que les aboiements intempestifs ne dérangent pas le voisinage.</p> </div> <div style="background-color: #e0e0ff; padding: 10px;"> <p>Maison de Services Au Public (M.S.A.P.)</p>  <p>France services</p> <p>6 rue Gatelot 89250 SEIGNELAY</p> <p>03.86.31.08.17 – france-services@seignelay.fr</p> <p>L'espace France Services est accessible à tous. Il sert de relais entre vous et les administrations partenaires et vous accompagne dans vos démarches administratives. Il s'agit d'un service gratuit, confidentiel et sans rendez-vous.</p> <p>Du mardi au vendredi : 9h/12h00 - 14h/18h00</p> <p>Samedi : 9h30/12h00</p> </div>
--	--